COMMUNIQUE DE PRESSE

Bamako, le 23 novembre 2018.

Contributions sociale et fiscale de la Sonatam

Depuis plus d'une décennie, la SONATAM en tant qu'Entreprise Citoyenne mène des actions sociales multiples et variées au profit de l'Etat et de la population, à un coût très important qui s'ajoute aux recettes de l'Etat. Ses contributions fiscales et sociales méritent d'être citées en exemple :

Contribution aux recettes de l'Etat

Après sa période de restructuration de 2005 à 2017, la Sonatam a apporté à l'économie du pays 414 milliards de FCFA dont 392 milliards d'impôts et taxes et 22 milliards de charges sociales (INPS-AMO).
Cette année 2018, elle a déjà versé plus de 52 milliards aux impôts, et elle versera avant la fin de cette année, 3,5 milliards à l'Etat au titre d'une nouvelle taxe de 5,5% du chiffre d'affaire pour le développement des Régions du Nord.

Contribution sociale

La Sonatam a investi de 2005 à 2018 plus de 254 millions FCFA dans plusieurs actions sociales de nature diverse au bénéfice de l'Etat, des communautés et des populations les plus nécessiteuses :

- En 2005, soutien à la reconversion des tabaculteurs de la zone OHVM : 5 forages de puits à grands diamètres et construction d'un (1) magasin de céréales 12 millions ;
- En 2006, contribution à la constitution d'une banque de céréales au profit de l'OPAM pour faire face à la crise alimentaire d'un montant de 30 millions de FCFA ;
- En 2012, participation à l'effort de guerre pour un montant de 20 millions de FCFA et à la prise en charge des déplacés de guerre de 5 millions de FCFA ;
- En 2014, participation au dispositif national de lutte contre la maladie à virus Ebola pour un montant de 32 millions de FCFA ;
- En 2015-2018 réalisation de 7 forages et 2 autres en cours de réalisation pour un montant de 106 millions pour les localités suivantes : Ballé (Préfecture de Nara), M'Péssana (Préfecture Kolondiéga), Kéniety (Préfecture de Kéniéba), Filamana (Préfecture de Yanfolila), Banconi Dianguinébougou Commune I, Sabalibougou Commune V, Ingodari (Préfecture de Goumdam), Goudam et Gathi Djilma commune de Léré
- La réhabilitation de l'AMALDEME et de l'Ecole Père Tim au Quartier Sans fil pour un montant de 14,2 millions ;
- Le reboisement de plus de 15000 m2 en Commune I pour un montant 8,6 millions ;
- Don de plus de 1200 moustiquaires au CSCOM de Bakaribougou, Sans fil, Korofina, et les populations riveraines ;
- Don de sang plus de 75 poches au centre national de transfusion sanguine.

Sonatam est déterminée à jouer ce rôle de contributeur majeur à l'économie du pays et aux promotions sociales en comptant sur l'engagement constant et sans réserve des autorités à assainir le marché national de la fraude des cigarettes et des produits du Tabac. Grâce à cette implication forte des autorités pour combattre efficacement le commerce illicite des cigarettes et des produits du tabac, Sonatam sera en mesure de tenir de ses engagements.

Pour de plus amples renseignements, veuillez prendre attache avec :
Maïmouna TOUNKARA : 44 98 05 50